

confirma tous les privilèges dont jouissaient les religieuses de Beaulieu et mit le prieuré sous la sauvegarde royale.

Nous ne connaissons malheureusement que les noms des prieures qui pendant trois siècles se sont succédé dans le gouvernement du couvent. La Mure qui nous les a conservés se contente de les énumérer dans l'ordre chronologique. La première des prieures qui garda son nom de famille fut dame Alice de Ronchevol, qui dans les actes signés de son nom, se qualifie « d'humble prieure », titre que prirent après elle celles qui lui succédèrent dans cette charge. La famille à laquelle elle appartenait portait « d'argent à l'aigle éployée ou à deux têtes, de gueules becquée et membrée d'azur ». Il ne faut pas la confondre avec une autre famille de même nom qui vint s'établir à Roanne beaucoup plus tard, dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle et qui était originaire du Bourbonnais.

Après elle « et dans l'ordre des temps », vinrent Philiberte de Saint-Romain d'une noble et ancienne famille possessionnée près de Beaulieu, Jeanne de Bourdeilles, Françoise de Mont-d'Or, originaire du Lyonnais. — Elle avait un frère qualifié « prieur du monastère d'hommes de Beaulieu ». Il fut le dernier à porter ce titre dont la suppression eut lieu en 1543 par arrêt de l'abbesse générale de Fontevrault. — Citons ensuite : Adrienne des Roches, d'une famille forésienne, et qui eut deux de ses sœurs successivement abbesses de Beaulieu ; Nunciède de Chartres, Peronnelle du Poyet, Antoinette de Damas de la lignée des Damas-Cousan, l'une des familles les plus puissantes du Forez, Gilbert d'Isserpent, ou des Serpents, qui se rattachait au Roannais par ses origines ; Claudine de Cremeau, d'une maison aussi illustre par sa noblesse que par sa piété et qui donna plusieurs chanoines à Saint-Jean de Lyon. Enfin, Antoinette de Thélis « et autres de semblables maisons... » Mais, ajoute La Mure, et parce que l'humilité est la vraie grandeur qu'on recherche en ce monastère, je n'en dirai pas davantage, passant même sous silence celles qui ont eu cette charge depuis le commencement de ce siècle... »

(La Mure, *Les Antiquités du dévot prieuré des dames religieuses de Beaulieu en Roannais de l'ordre de Fontevrault*. Bibliothèque de la ville de Lyon, Fonds Coste, n<sup>o</sup> 3180.)

(A suivre.)

J. PRAJOUX.